

Quant aux droits spéciaux des États côtiers, la Conférence de Stockholm en a pris connaissance et a remis le débat à la Conférence de l'OMCI de 1973 et la prise de mesures concrètes à la Conférence sur le Droit de la mer de 1973.

Le Canada a aussi déposé bien avant la conférence une Déclaration sur l'environnement faites de principes de droit semblables aux déclarations des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique et sur les droits de l'homme. Il a été le premier pays à poser un tel geste. Certains États se sont opposés à l'introduction de tels principes dans la Déclaration de Stockholm, mais nous avons insisté.

• (1410)

La Déclaration sur l'environnement acceptée à Stockholm vendredi dernier renferme les principes introduits par le Canada et fondés sur la cause Trail Smelter: devoir de tout État de ne pas polluer l'environnement d'autres États, devoir de ne pas polluer la mer, l'atmosphère ni l'espace extra-atmosphérique même s'ils ne sont sous la compétence d'aucun pays particulier, et devoir d'élaborer des lois concernant les responsabilités et les indemnités à verser dans le cas de pollution.

Le principe qui découle directement des trois premiers, soit le devoir des États de consulter ou d'informer les autres États des activités qui pourraient entraîner certains effets sur leur environnement, a reçu un appui presque unanime, mais on en a reporté l'examen approfondi à la Vingt-septième assemblée générale des Nations Unies.

Je crois que le domaine où la contribution de notre délégation a été la plus importante, est bien le côté maritime. Le principe de la liberté en haute mer ne doit pas signifier aussi liberté de polluer. Ce genre de liberté a d'ailleurs été condamné à la Conférence de Stockholm. Il faudra entreprendre d'autres délibérations sur le plan international, y compris la Conférence sur le Droit de la mer qui aura lieu en 1973, afin d'étudier ce principe de façon détaillée. Toutefois, l'idée est lancée, et elle l'a été en termes de loi, ce, grâce aux Canadiens. Il ne reste plus qu'à en étudier la mise en pratique, ce qui semble n'être qu'une question de temps.

Pour ne pas retarder plus longuement les honorables députés, monsieur l'Orateur, je voudrais vous demander la permission de déposer deux documents. Le premier rend, de façon assez détaillée, les principes touchant le domaine maritime, que les Canadiens ont appuyés au départ et qui ont ensuite été approuvés à la Conférence de Stockholm. Le second est un exemplaire de la déclaration préliminaire que j'ai faite lors de l'ouverture de la Conférence et qui résume la position adoptée par la délégation canadienne tout au long des délibérations. Puis-je demander à la Chambre, monsieur l'Orateur, la permission de déposer ces documents pour qu'ils figurent au hansard aujourd'hui même.

M. l'Orateur: Y consent-on?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: Le texte des documents précités figure aux appendices A et B, pages 3367-3370.]

L'hon. M. Davis: Ainsi se termine ma déclaration à l'appel des motions.

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'estime que le meilleur résumé des résultats de la conférence de Stockholm a paru à la page éditoriale du *Christian Science Monitor* du lundi 19 juin. L'article principal se termine avec les mots suivants:

[L'hon. M. Davis.]

C'était en quelque sorte un tour de force que de rallier tous les pays participants à l'appui des propositions de la conférence puisque la réunion n'a duré que onze jours. Le succès de la conférence est dû en grande partie à la compétence extraordinaire et à l'énergie intarissable de son principal organisateur, M. Maurice Strong du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Aiken: On poursuit:

Le succès de la conférence n'était toutefois assuré que si le désir de réussir était universel.

Le degré d'universalité atteint à Stockholm était une mesure du nouvel intérêt de l'homme pour l'avenir de sa planète et de la grande famille humaine.

Il est réconfortant de savoir que les tentatives d'utiliser la conférence pour faire valoir des questions secondaires qui auraient pu en faire un fiasco, ont avorté. Les pays ont reconnu officiellement l'importance primordiale du problème global de la pollution des océans, de l'atmosphère et du sol. L'organisation des Nations Unies n'a pas souvent été en mesure de publier des déclarations conjointes et universelles au sujet d'un grand problème mondial. Nous pouvons tous partager avec le ministre un sentiment de satisfaction si éphémère qu'il soit, à la suite d'une conférence réussie.

Naturellement, il peut s'écouler beaucoup de temps entre la conclusion d'accords de principe et la prise de mesures efficaces. C'est ce que nous avons appris ici au Parlement, où les ronflantes déclarations de principe au sujet de l'environnement ont été suivies par l'adoption de lois prometteuses puis par l'inaptitude à les appliquer ou par l'échec. La tâche est encore plus difficile lorsqu'il s'agit d'un organisme mondial où les intérêts sont souvent opposés. Il faudra exercer des pressions constantes si l'on veut appliquer les principes adoptés et nous devrions continuer à appuyer les efforts de M. Maurice Strong.

Il est regrettable que, par son abstention du début sur la question des essais nucléaires, notre délégation se soit attiré des critiques. Toutefois, la nouvelle attitude adoptée par la suite nous a suffi pour reprendre, lors du scrutin définitif, notre prestige sur la scène internationale, si bien que la délégation du Canada est réputée avoir apporté une contribution positive à la conférence. Les Canadiens sont certes fiers du rôle tenu par leur délégation mais ils ne s'attendaient à rien de moins.

Le ministre a souligné dans sa déclaration les travaux accomplis par les Canadiens à la conférence de Stockholm, Disons en terminant qu'il se doit maintenant de se ménager l'appui de ses collègues pour engager une lutte active contre la pollution au pays. Nous ne pouvons sincèrement aller prêcher chez les voisins ce que nous négligeons d'accomplir nous-mêmes.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, nous souhaitons la bienvenue au ministre, de retour de la conférence de Stockholm, et nous le félicitons pour toute la bonne presse dont il a fait l'objet. Les députés ici présents sont impatients d'entendre et de voir comment ses heureuses manœuvres diplomatiques seront concrétisées au niveau international.

Nous accueillons avec enthousiasme la déclaration des réalisations et l'accord manifeste des Nations Unies sur bien des aspects importants de notre environnement général. Notre parti approuve entièrement et admire la position d'ensemble prise par le ministre et la délégation canadienne sur un certain nombre de questions importantes relatives à l'environnement international. Nous souhaitons, toutefois, que cette initiative évidente s'étende aux